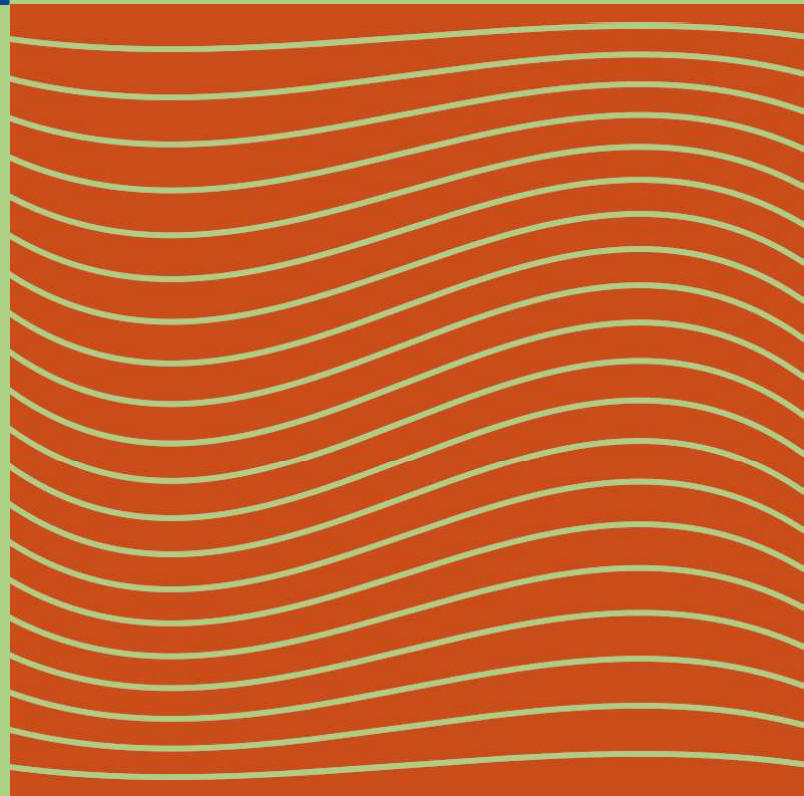


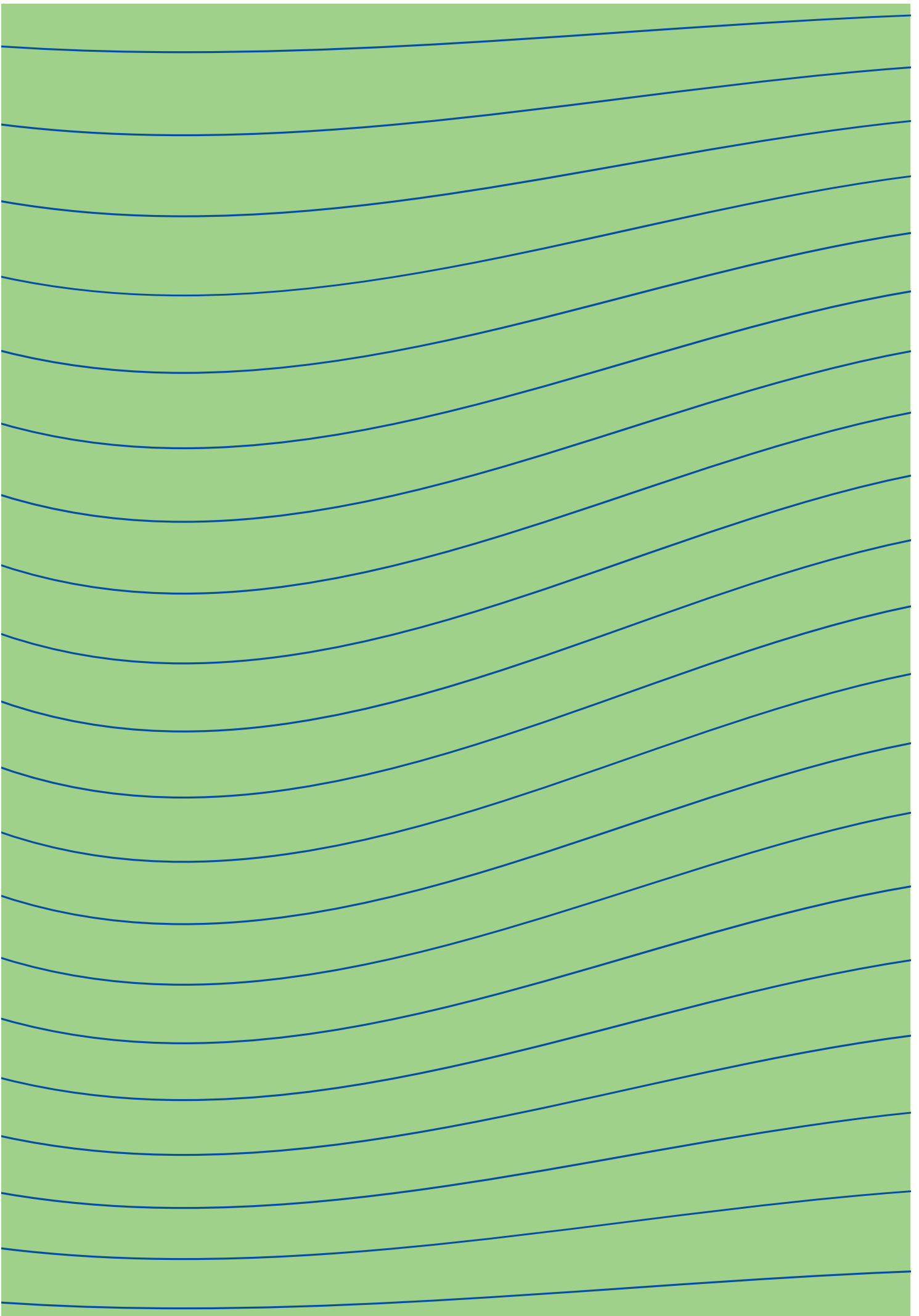
N!ce
2028

candidature
capitale
européenne
de la culture



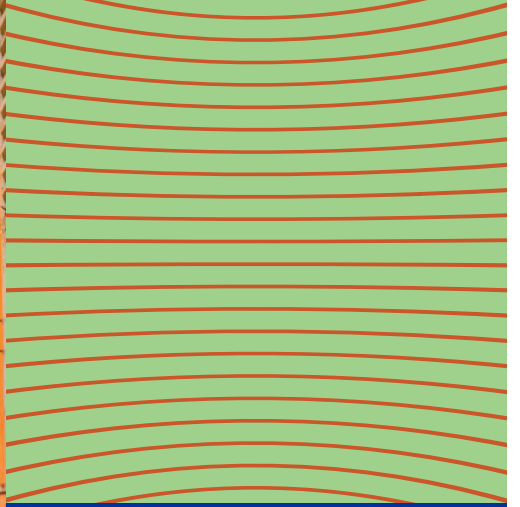
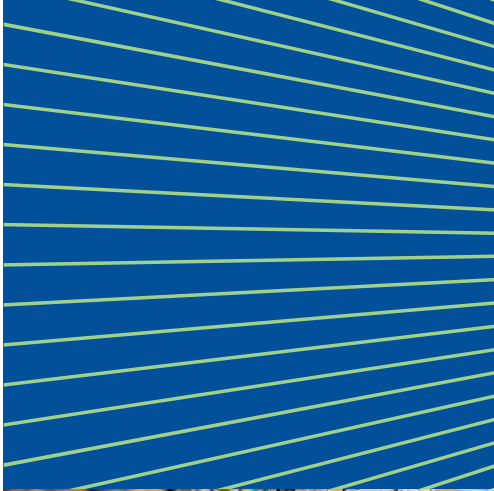
**Présentation
du dossier
de candidature**

janvier 2023



Sommaire

Le mot de Christian Estrosi	3
Introduction par Jean-Jacques Aillagon	5
Pourquoi Nice est-elle candidate ?	6
Les 3 axes de la candidature	8
Les piliers de la programmation	10
Un périmètre transfrontalier : transcender les frontières	12
Les premières actions	14
L'identité visuelle de la candidature	18
Tout savoir sur la candidature	20
L'organisation du projet	21
Une candidature soutenue...	22
Les partenaires de NICE2028	24



Le mot de Christian Estrosi



© Olivier Huitel

NICE2028, un chef d'œuvre de la nature et de l'humain

Nice est, par nature, par destination et par dessein, européenne, du fait de son histoire et de sa géographie. La ville s'est forgée, au fil des siècles, une identité ouverte sur le monde. Une histoire qui a débuté dès l'Antiquité, au carrefour des civilisations grecque et latine, puis au XVIII^e siècle, avec les séjours hivernaux de familles aristocratiques pour profiter de la douceur du climat. Cet héritage culturel fait pleinement partie de l'histoire de Nice qui, en juillet 2021 a été inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre de ville de la villégiature d'hiver de Riviera.

Ce passé riche et cosmopolite couplé au positionnement de ville frontalière de Nice, à la fois méditerranéenne et alpine, lui confèrent une place singulière en Europe. Son incomparable lumière, sa mer azur, ses reliefs verdoyants des moyens et hauts pays, en font une terre d'inspiration et de création qui célèbre l'humain et la nature, au-delà des frontières.

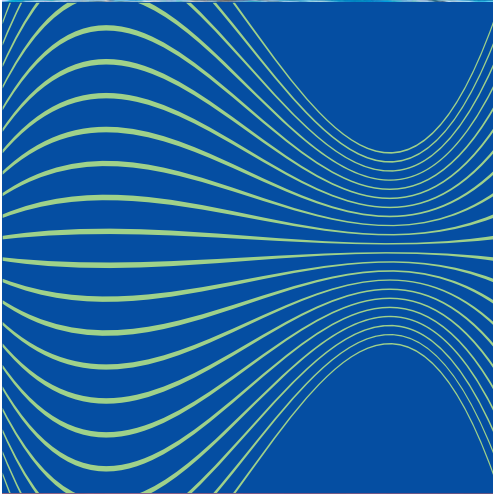
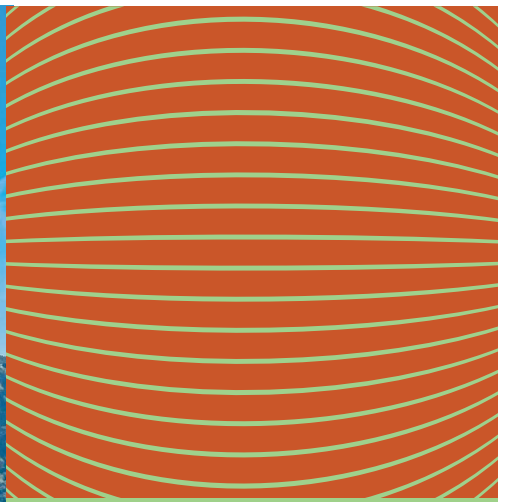
Ayant proposé d'associer à son périmètre son territoire métropolitain, la Communauté des communes de la Riviera française (CARF), les villes italiennes de Cuneo (Piémont), de San Remo et de Vintimille (Ligurie) et des acteurs culturels autour de certains événements, la ville de Nice se porte candidate au titre de Capitale européenne de la Culture en 2028.

Conscients de leur patrimoine naturel à sauvegarder et de leur culture résolument tournée vers l'Europe, ces territoires, reliés par des défis communs et rassemblés derrière la candidature de NICE2028, peuvent transcender leurs frontières et inventer, ensemble, une nouvelle relation alors qu'émergent de nouvelles formes de création et de nouveaux modes de consommation de l'offre culturelle, moins individualistes, plus responsables, plus respectueux des enjeux que nous imposent les grands défis de notre temps, notamment celui lié au bouleversement climatique.

NICE2028 est un formidable catalyseur de la transformation de notre territoire où la créativité et l'innovation sont au service du bien commun.

Notre candidature au titre de Capitale européenne de la Culture révèle la conscience d'une communauté de destin. Elle favorise le renforcement d'une logique de bassin de vie pour développer une dynamique de coopération transfrontalière. La programmation artistique et culturelle de NICE2028 reflètera l'identité et l'ambition de faire de ce territoire une société culturelle qui, s'appuyant sur son héritage et ses valeurs, fait le pari de la jeunesse, de l'innovation, du numérique et de l'avenir, à l'échelle européenne, pour relever les grands défis du monde contemporain et particulièrement celui de l'adaptation au changement climatique. « Connecter l'inattendu » c'est : Connecter le local au global, la tradition à l'innovation, la mer à la montagne, le réel et le virtuel et toutes les formes d'art et de créations réunies dans des rencontres et des formes inattendues.

Christian Estrosi
Maire de Nice
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Président délégué de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Introduction par Jean-Jacques Aillagon



© Luc Josia-Albertini

Une Capitale européenne pour « Connecter l'inattendu »

Une Capitale européenne de la culture se doit d'être, pour les habitants d'un territoire et pour tous ceux qui y viennent spécialement, une année pleine, de festivités artistiques et de grands événements culturels. Elle doit également permettre à ce territoire de préciser la vision qu'il a de sa personnalité culturelle au sein de l'Europe et des défis auxquels il est confronté et lui offrir la possibilité de mieux affirmer, pour l'avenir, les perspectives et priorités de son développement dans tous les domaines.

Nice a été – et continue d'être – une terre d'inspiration pour de nombreux artistes. Située en bordure de la Méditerranée, au pied des Alpes, elle doit sa réputation à son climat et à son cadre de vie, exceptionnels, à son patrimoine architectural, à la beauté éblouissante des paysages et des espaces naturels qui l'entourent. L'UNESCO l'a inscrite, en 2021, sur sa liste du patrimoine mondial au titre de « la ville de la villégiature d'hiver de Riviera ». Le tissu culturel de la ville est dense et rassemble de nombreuses institutions municipales, un opéra, un théâtre national, une bibliothèque municipale à vocation régionale, un conservatoire, des musées dont le MAMAC et le Musée Matisse, un tiers lieu dédié à la création contemporaine, des studios de cinéma avec la Victorine... mais aussi des institutions nationales comme la Villa Arson.

De nombreux artistes ont fait le choix de vivre sur ce territoire dont l'activité de plusieurs galeries est remarquable.

Il y aurait donc une sorte de facilité à s'appuyer sur tant d'atouts naturels et culturels pour déployer une candidature qui ferait spontanément le choix de « La joie de vivre » ou de « Luxe, calme et volupté » pour reprendre le titre de deux œuvres majeures d'Henri Matisse.

Cette ville et le territoire qui l'entoure ont cependant également été confrontés, au cours des derniers temps, à plusieurs des menaces qui pèsent sur le monde contemporain : urgence climatique, terrorisme... C'est pour ces raisons que s'agissant d'arrêter pour sa candidature une thématique, Nice fait un choix inattendu en proposant de faire de la prise de conscience des enjeux liés au bouleversement climatique, et par ricochet, le questionnement par ces enjeux des nouvelles pratiques culturelles, l'axe structurant de son projet pour 2028. La candidature de Nice vise à démontrer qu'un futur plus durable et soutenable est possible et que ce futur passe aussi par l'affirmation de choix culturels pertinents et même, dans certains cas, par une révolution dans la manière de créer, de promouvoir, de partager et d'héberger la culture.

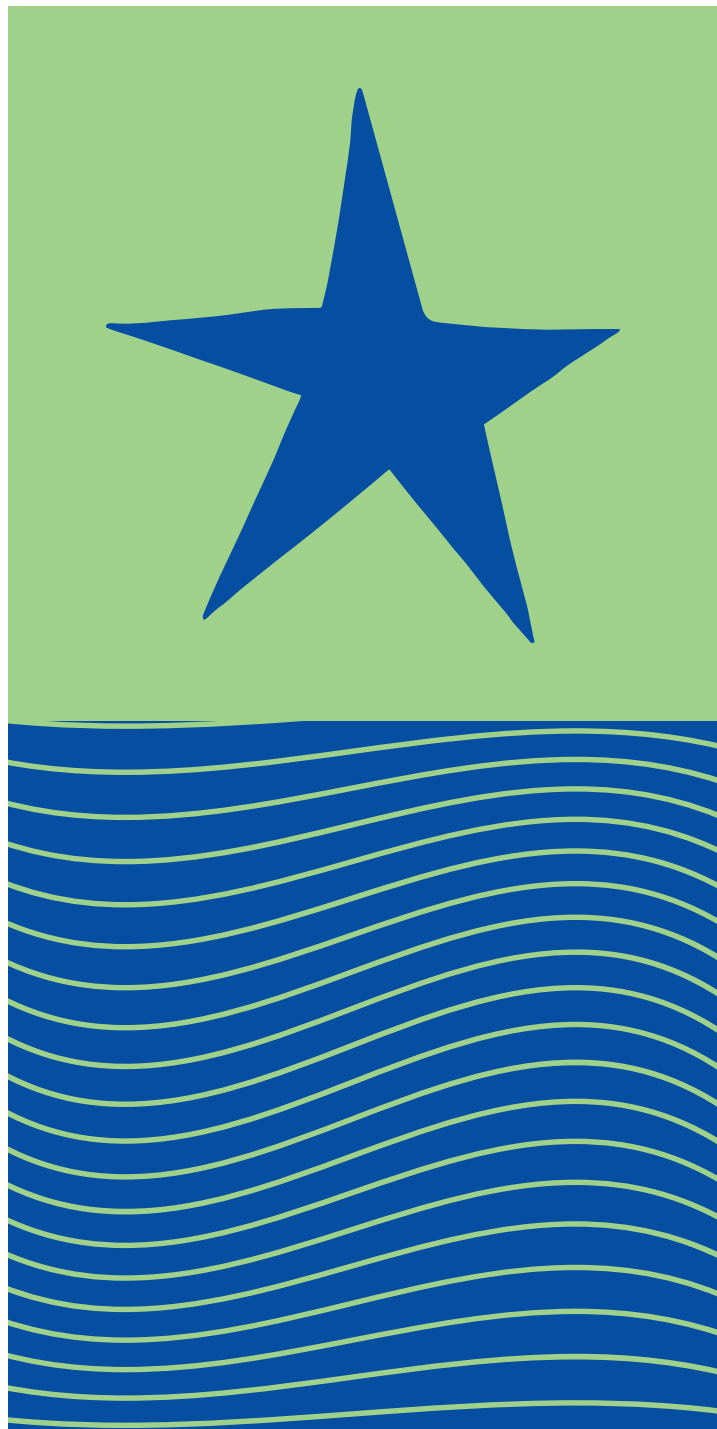
Jean-Jacques Aillagon

Ancien ministre
Président de la candidature NICE2028

Pourquoi Nice est-elle candidate ?

Les raisons

- Positionner Nice et le territoire de la candidature comme un laboratoire des pratiques culturelles innovantes, notamment numériques, au service d'une politique de développement des publics et d'une transformation durable de la ville.
- S'engager auprès des jeunes générations afin de leur offrir un accès privilégié à la création et aux pratiques artistiques, individuelles ou collectives.
- Accélérer la démarche de redynamisation du secteur culturel, en poursuivant les chantiers de modernisation des équipements de la ville.
- Créer de nouveaux leviers de développement culturel, touristique et économique du territoire, durables et éco responsables.
- Susciter des retombées économiques qui bénéficieront aux différents secteurs d'activités de la ville.



Les atouts

Nice dispose d'un patrimoine matériel et immatériel, historique, moderne et contemporain d'une richesse incomparable. Elle bénéficie également d'un plan d'investissement pour la culture ambitieux, d'un tissu artistique et associatif dynamique et d'une histoire à la croisée des grandes civilisations européennes.

– Nice, l'historique

Peu de villes européennes transfrontalières possèdent une longévité aussi exceptionnelle que Nice. Les premiers signes de présence humaine sur son territoire, visibles sur le site de Terra Amata, remonte à 400 000 ans. Depuis, Nice a fait preuve d'une capacité d'adaptation exceptionnelle en étant tour à tour ligurie, grecque, romaine, génoise, provençale, savoyarde, piémontaise et, finalement, française en 1860.

– Nice, la culturelle

Ville au carrefour de grandes influences culturelles, Nice a inspiré de nombreux artistes, intellectuels, écrivains, cinéastes et autres personnalités. Au début du XX^e siècle, sa lumière attire Henri Matisse, Raoul Dufy, Marc Chagall... Suivront les artistes de l'École de Nice : Yves Klein, Martial Raysse, Arman, Ben... Ville à la croisée de tous les arts, elle a inspiré des écrivains de Louis Aragon à Patrick Modiano en passant par Romain Gary, mais aussi de nombreux cinéastes grâce aux studios de la Victorine.

– Nice, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

Depuis juillet 2021, Nice est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « Ville de villégiature d'hiver en riviera » grâce à son architecture et son patrimoine Belle Époque. Première ville touristique de France après Paris, Nice entend développer un nouveau tourisme culturel et responsable.

– Nice, l'innovante

Nice est une ville résolument tournée vers l'avenir. En 2017, elle est labellisée « ville ambassadrice de l'innovation en Europe ». Nice n'a eu de cesse de porter son regard vers les technologies innovantes, la recherche et le développement, à l'image de l'Université Côte d'Azur, porteuses de projets novateurs et d'instituts comme l'IMREDD (Institut Méditerranéen du Risque de l'Environnement et du Développement Durable). La ville est classée parmi les cinq première smart cities mondiales par Juniper Research, aux côtés des villes européennes Barcelone et Londres.

– Nice, ville jardin

Entre mer et montagne, Nice possède un patrimoine naturel exceptionnel bordé par 10 kilomètres de littoral. Depuis plusieurs années, la ville a engagé un plan d'aménagement urbain plus vert, avec un important programme de végétalisation et la mise en place du programme « 1 arbre 1 habitant » qui prévoit 280 000 arbres supplémentaires d'ici 2026 sur le territoire.



Nice en quelques chiffres

- **5^e ville de France** (350 000 habitants / 550 000 habitants pour la Métropole)
- **1^e destination touristique de France** après Paris
- **11 millions** de visiteurs en 2021
- **40%** des flux touristiques de la Côte d'Azur, avec près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaire
- **2^e aéroport international** après les plateformes parisiennes avec près de 6,5 millions de passagers en 2021
- **1^e ville de congrès** de France après Paris
- **200 établissements hôteliers** et **35 000 chambres**
- **1^e concentration** de musées municipaux après Paris
- **1^e ville de France** titulaire d'une AOC viticole sur sa commune
- **300 hectares** d'espaces verts
- **300 jours** d'ensoleillement
- **10 kilomètres** de littoral dont 7,5 de plages
- **178 parcs et jardins**

Les 3 axes de la candidature

Déclinant le thème « Connecter l'inattendu », la candidature de Nice à la Capitale européenne de la Culture 2028 se place sous le signe du lien et de la coopération, des nouvelles pratiques culturelles, de la création et de l'écoresponsabilité. Elle se fonde sur les trois principes suivants :

1 – Le choix de l'innovation artistique

La candidature embrasse le champ de toutes les disciplines: celles du spectacle, des musiques, des arts plastiques, du patrimoine mais aussi de l'artisanat et des cuisines. Ville festive et reconnue mondialement pour son Carnaval, qui célèbre en 2023 ses 150 ans, Nice portera une candidature dynamique à son image!

Le choix de l'innovation artistique, est celui de l'encouragement à la création contemporaine et aux nouvelles pratiques, grâce au soutien aux artistes et à une politique de construction ou de rénovation d'équipements culturels qui combinent accessibilité à tous les publics, action écologique et attractivité économique.

2 – Le choix de la solidarité

La candidature associe des territoires aux topographies différentes qui vont mutuellement s'enrichir : agglomérations du bord de mer densément habitées et accueillant des flux de visiteurs massifs et communes des moyen et haut pays à la biodiversité exceptionnelle.

Il s'agit bien de créer une relation dynamique entre ces territoires, de favoriser la connaissance mutuelle et même transfrontalière de populations qui s'ignorent plus qu'autrefois et d'ouvrir le laboratoire d'un tourisme intelligent.

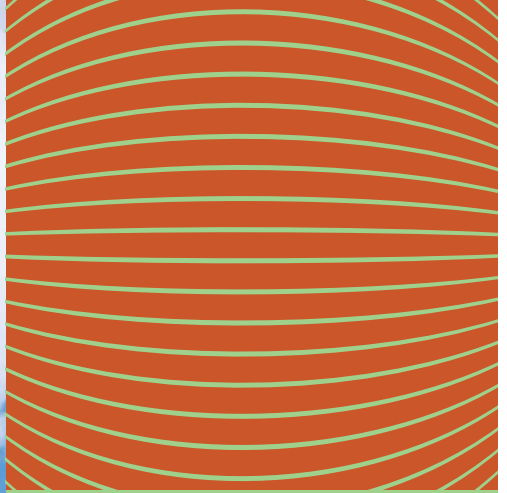
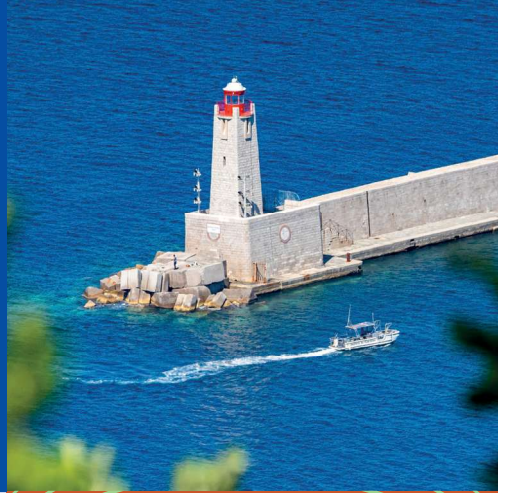
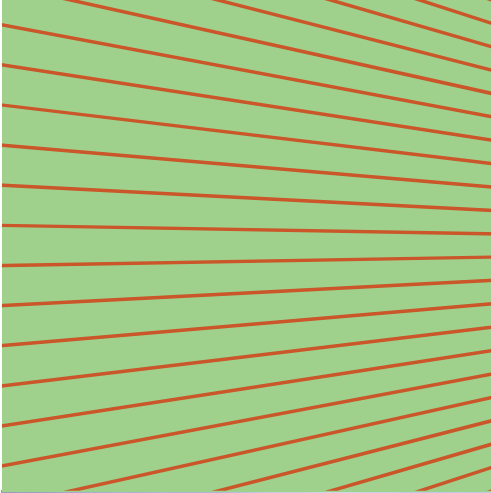
3 – Le choix de la sobriété

En refusant tout ce qui, dans un événement culturel, peut être associé à la seule débauche de moyens techniques et à l'excès sans borne de la consommation d'énergies non renouvelables.

Le choix de la frugalité, c'est le choix de l'économie de moyens, le pari du recyclage et de rassembler tous les publics tout en préservant les ressources naturelles.

L'objectif de la candidature de Nice est de confier aux artistes et créateurs de tous horizons la construction d'un modèle de société plus respectueux du vivant, plus responsable, et recréant des valeurs partagées.

NICE2028 s'appuiera sur ce qui constitue la plus grande force de l'humain face au changement et à l'inconnu : les arts, les sciences et la culture.



Les 3 piliers de la programmation

La candidature, qui a pour thème, « Connecter l'inattendu », se décline en trois piliers structurants qui forment le cahier des charges à l'attention des artistes, des créatifs, des professionnels de la culture... et à toute personne ou structure qui souhaiterait se mettre au défi de réinventer une communauté culturelle !

1

parcours

L'innovation artistique pour sortir des sentiers battus

2

vitalité

Favoriser, décroisonner, amplifier l'écosystème artistique

3

citoyenneté

Co-construire la communauté des vivants

1 – Parcours

L'innovation artistique pour sortir des sentiers battus

« Parcours » invite à une exploration extraordinaire du territoire, non seulement par les artistes auxquels NICE2028 propose de revisiter les « grands classiques » comme les pépites cachées, mais aussi par les habitants et voyageurs qui devront être les acteurs responsables de leur expérience. Artistes, créatifs et professionnels de la culture, en coopération avec les publics, sont invités à :

- Créer des œuvres, développer de nouvelles manières d'expérimenter le territoire et le patrimoine, par des performances, des matériaux, des technologies et des narrations qui sortent du cadre.
- Ouvrir de nouvelles connexions, physiques et numériques, entre différents points du périmètre de NICE2028 et d'ailleurs en Europe et dans le monde, inventer des itinéraires et des hébergements insolites pour mieux couvrir le territoire et le rééquilibrer.
- Décentraliser les équipements et événements culturels pour faire du territoire le terrain de jeu des arts : sortir les œuvres en dehors des murs, découvrir ou redécouvrir le littoral ou les montagnes.

2 – Vitalité

Favoriser, décloisonner, amplifier l'écosystème artistique

« Vitalité » englobe les projets qui contribuent à la réinstallation d'un vivier artistique actif à Nice, comme l'installation de l'école de jeu vidéo et les résultats de la stratégie de soutien aux industries culturelles et créatives sur le territoire. Mais aussi toutes les œuvres, les collaborations et projets qui visent le décloisonnement de la pensée et des secteurs – écologie, économie, social, urbanisme, tourisme – et l'échange entre artistes et professionnels de tous horizons, français, italiens, européens, internationaux.

3 – Citoyenneté

Co-construire la communauté des vivants résiliente

« Citoyenneté » peut être considéré comme un large atelier de co-construction entre toutes les parties prenantes de la candidature, c'est-à-dire l'Europe entière, et plus ! Il comprend une large palette de projets : les événements fédérateurs, les coproductions dont l'objectif est d'inventer les nouveaux récits de l'humanité à l'heure du changement climatique, les moments de transmission (éducation artistique et culturelle, apprentissages linguistiques), les rencontres, débats, controverses. Le but de ce pilier est d'avancer ensemble dans la conscience de notre capacité d'action à l'échelle individuelle, collective et globale, de souder nos liens, y compris avec l'ensemble du vivant, de disperser l'ignorance et de dépasser la peur paralysante de l'inconnu pour aller vers un avenir souhaitable.

Un périmètre transfrontalier : transcender les frontières

Une dynamique de coopération territoriale large

En proposant une dynamique de coopération territoriale large, la Ville de Nice et sa Métropole associent à leur démarche l'est du département des Alpes-Maritimes, partie orientale de l'ancien Comté de Nice aujourd'hui constituée en Communauté des communes de la Riviera française, ainsi que les villes italiennes de Cuneo (Piémont), Vintimille, Imperia et San Remo (Ligurie).

Il pourrait également s'étendre à des organisations culturelles de la Région et à d'autres territoires réunis par la thématique ou par la nécessité artistique ou culturelle du projet afin de démontrer que la culture peut devenir un levier déterminant de l'engagement solidaire d'un territoire et agir pour le bien commun sur un bassin de vie cohérent. La culture contribuera ainsi à stimuler une véritable communauté attachée à préserver son patrimoine culturel et son patrimoine naturel, mais aussi ses héritages et les chemins de la création.

Un bassin de vie : 832 000 habitants sur 2413 km²

Le territoire de la candidature représente un bassin de vie de 832 000 habitants sur une superficie de 2 500 km².

Ce périmètre pourrait être ainsi constitué de deux axes :

1. Le périmètre français de Nice, de la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) qui constitue une zone de coopération et d'action nationale
2. Le périmètre italien avec les villes de Cuneo, San Remo, Imperia et Vintimille (et leur province) qui constitue une zone de coopération européenne

Ce choix permet de développer avec chacune de ces zones des relations spécifiques et d'adapter l'intensité d'actions communes dans le respect de la souveraineté de chacune. Cette dynamique se met au service d'une réalité géographique, historique, et d'une ambition culturelle partagée.

En interrogeant le littoral, les vallées, les montagnes et les zones transfrontalières, la candidature de NICE2028 offre ainsi une lecture européenne du territoire et de ses enjeux. Ces territoires sont reliés autour de défis communs dont la culture pourrait devenir le principal dénominateur.

NICE2028, c'est :

- Un bassin de vie de 832 000 habitants sur 2413 km²
- 51 communes de la Métropole de Nice Côte d'Azur
- 15 communes de la Communauté de la Riviera française
- 4 villes italiennes et leur province : Cuneo, Imperia, San Remo et Vintimille



Les premières actions

NICE2028 conduit sa candidature à différentes échelles : au niveau local, régional, européen et international, mais aussi avec les acteurs du monde la culture, de l'économie, de l'innovation, de l'éducation et de l'environnement.



©VilleDeNice

Au niveau local et régional

La Matinale économique 23 septembre 2022

Associant des acteurs politiques, culturels, technologiques et artistiques, la « Matinale économique » a permis d'interroger les dimensions économiques et technologiques de la candidature NICE2028.



©VilleDeNice

Le Transition Forum 29-30 septembre 2022

La cinquième édition du Transition Forum à Nice a réuni les dirigeants et industriels à la tête des plus grandes entreprises et proposé des réflexions collectives en vue de la définition d'un plan d'action à mettre en place pour enrayer la crise climatique.



©VilleDeNice

La charte d'engagement 6 octobre 2022

Les 51 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur ont adopté une charte d'engagement, qui a notamment pour but de faire de Nice et du territoire associé à la candidature un laboratoire des pratiques culturelles innovantes, durables et responsables.

Au niveau européen et international



Santiago Saura Martinez de Toda, Adjoint au Maire de Madrid, délégué aux relations internationales et Anthony Borré, Premier adjoint au Maire de Nice, délégué à la Proximité, à la Sécurité, au Logement et à la Rénovation urbaine ©VilleDeNice

Pacte d'amitié avec Madrid

18 octobre 2022

Connectée à Madrid par un pacte d'amitié signé le 18 octobre 2022, Nice peut désormais compter sur un nouveau partenaire dans le cadre de sa candidature en tant que Capitale européenne de la Culture 2028.



Christian Estrosi, Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur reçoit le label « Ville européenne » © VilleDeNice Magali Altounian

Nice reçoit le label « Ville européenne » pendant l'Université d'automne du Mouvement Européen

22 octobre 2022

Le label vient distinguer l'engagement de la Ville de Nice pour l'Europe et ses actions en faveur de la promotion de la citoyenneté européenne. Il reconnaît Nice comme un acteur clé de la promotion européenne et offre à la ville d'intégrer un réseau de communes engagées pour une Europe des territoires.



Mme. Christiane Amiel-Dinges Adjointe au Maire de Nice, Déléguée aux Relations internationales et aux jumelages et M. Marcus König, Maire de Nuremberg le 29 octobre 2022 © VilleDeNice

Nuremberg soutient la candidature NICE2028

29 octobre 2022

En 2024, Nuremberg et Nice fêteront les 70 ans de leur jumelage. À l'occasion de la préparation de cet évènement, le Maire de Nuremberg apporte son soutien à la candidature de Nice au titre de Capitale européenne de la Culture en 2028.



©PhotoEsch2022

Une visite d'étude à Esch-sur-Alzette, Capitale européenne de la Culture 2022

Une délégation NICE2028 s'est rendue à Esch-sur-Alzette, Capitale européenne de la Culture de l'année 2022. L'objectif de cette mission était d'échanger, de tisser des liens et d'apprendre d'une Capitale au périmètre transfrontalier. Avec son périmètre transfrontalier qui s'étend entre la France et l'Italie, l'équipe de NICE2028 a souhaité naturellement se rendre dans la Région Esch2022.

Au niveau culturel

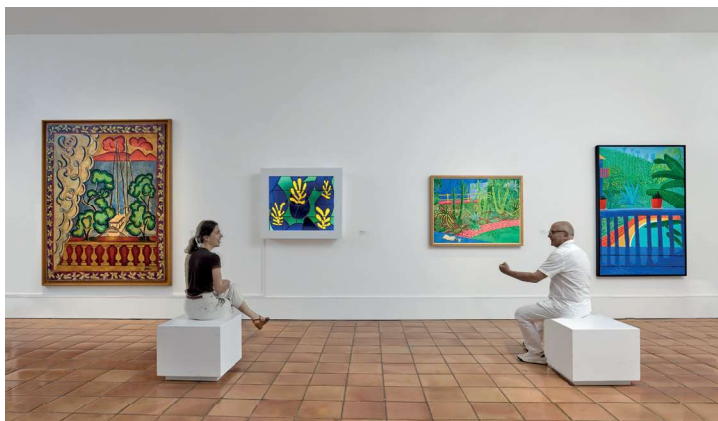


Jean Francois Lombard dans Phaeton par Eric Oberdorff © Opera de Nice
Photo © Dominique Jaussein

« Phaéton de Lully »

**3 représentations exceptionnelles à l'opéra de Nice
Du 23 au 27 mars 2022**

À la fin du XVII^e siècle, Lully met en musique la légende de Phaéton. En 2022, l'Opéra de Nice propose une version éblouissante de cet Opéra associant baroque et création contemporaine, avec Jérôme Correas à la direction musicale et Éric Oberdorff à la mise en scène.



Vue de l'exposition « Hockney – Matisse. Un Paradis retrouvé »
© David Hockney © Succession H. Matisse pour les œuvres de l'artiste
Photo © François Fernandez

« Hockney – Matisse. Un Paradis retrouvé »

**Musée Matisse de Nice
Du 10 juin au 18 septembre 2022**

Dans le cadre de la Biennale des Arts de Nice, le musée Matisse a présenté un dialogue inédit entre David Hockney et Henri Matisse s'inscrivant dans une programmation dont l'ambition est de regarder Matisse à travers ses contemporains ou son héritage.



Bertand Gadenne Muséum d'histoire Naturelle de Nice

OVNi

**Festival d'art vidéo
Du 21 au 23 octobre 2022**

Chaque année, OVNi réunit de nombreux acteurs culturels de la ville de Nice pour créer un événement et donner de la visibilité à des vidéastes émergents et confirmés. Le travail de tous ces artistes est mis en valeur à travers différents parcours qui incluent, musées, sites culturels et lieux insolites.



Vue de l'exposition « Matisse in the 1930's » au Philadelphia Museum of Art
© Succession H. Matisse pour les œuvres de l'artiste
Photo © Musée Matisse Nice – L.S.

Nice et Matisse à l'honneur au Philadelphia Museum of Art

Du 20 octobre 2022 au 29 janvier 2023

Le musée Matisse de la Ville de Nice, le Philadelphia Museum of Art et les musées d'Orsay et de l'Orangerie à Paris se sont associés pour organiser une exposition consacrée à l'œuvre de Matisse produite pendant la décennie des années 30.



© PhotoVilleDeNice

Au niveau de l'innovation et de l'éducation

Nice accueille la première édition du Campus européen de l'Innovation 14-15 septembre 2022

En présence de Mariya Gabriel, Commissaire européenne en charge de l'innovation de la recherche, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse, s'est tenue la première édition du Campus européen de l'Innovation qui réunit les acteurs qui font vivre l'innovation sur le territoire et en Europe.



© DR-AlpesLatines

Open Cultural Data Hackathon à Turin 13-14 octobre 2022

L'Open Cultural Data Hackathon fut dédié aux start-ups et entreprises innovantes intéressées par la découverte et la valorisation du patrimoine culturel, matériel et immatériel, des territoires frontaliers entre la France et l'Italie. Il fait partie d'un événement transfrontalier en partenariat avec la Ville de Nice.



© PhotoVilleDeNice

Un hackathon européen pour imaginer la bibliothèque du futur sur le périmètre transfrontalier 21-23 octobre 2022

Le hackathon « De biblioteca » a rassemblé 84 étudiants de neuf écoles maralpines au sein du tout nouveau campus IONIS à Nice, autour de projets de programmation informatique collaborative.



© PhotoVilleDeNice

Installation de cinq écoles d'excellence à Nice Premium Novembre 2023

L'enseignement supérieur prend une nouvelle dimension à Nice grâce à l'installation de cinq écoles à la renommée nationale et internationale dans l'enceinte du bâtiment Nice Premium dans la Plaine du Var : Simplon.co, 42 Nice, Cnam, PACA Centrale Marseille et ISART.

L'identité visuelle de la candidature

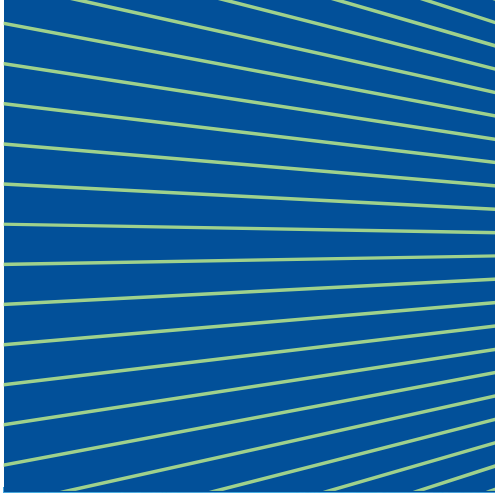
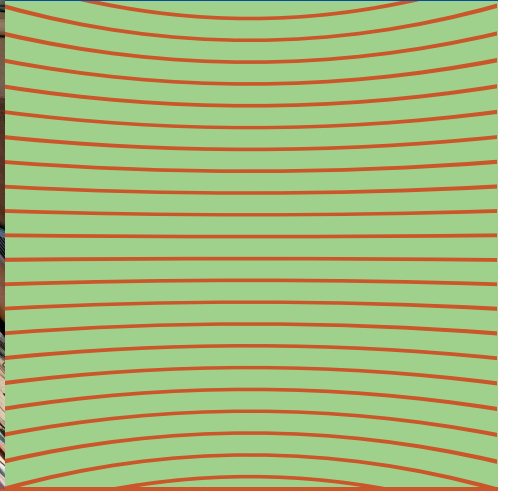
L'identité visuelle se veut le reflet de tout un territoire. Créée par Juliette Weisbuch et l'agence LMpolymago, elle porte la promesse d'une candidature remplie de surprises. Dans un élan dynamique, le « i » de Nice du logo se retourne pour dessiner un point d'exclamation, inversant l'ordre des choses et retournant les évidences. Ce logo est accompagné d'un vocabulaire de signes dont l'inspiration est puisée dans l'imaginaire de la Côte d'Azur autant que dans les gouaches découpées d'Henri Matisse, associés à des visuels iconiques du territoire soigneusement sélectionnés pour instaurer des contrastes.

La gamme colorée de la charte graphique décline trois teintes : le bleu profond de la Méditerranée, qui se réfère également à Yves Klein et à la couleur du drapeau européen ; le vert de la végétation ; et l'ocre rouge qui rappelle la teinte des façades de la ville en évoquant la chaleur méridionale. Des éléments communs aux villes du périmètre de la candidature.



N!ce
2028

candidature
capitale
européenne
de la culture



Tout savoir sur la candidature

Qu'est-ce qu'une Capitale européenne de la Culture ?

La Capitale européenne de la Culture est une ville désignée par l'Union Européenne pour une période d'une année civile durant laquelle un programme de manifestations culturelles est organisé.

L'idée de désigner une Capitale européenne de la Culture a été émise en 1985 par l'actrice devenue ministre de la Culture de la Grèce Melina Mercouri et Jack Lang, ministre de la Culture français afin de rapprocher les Européens en mettant en avant la richesse et la diversité des cultures du continent. Le programme est géré par la Commission européenne et le titre attribué chaque année par le Conseil de l'Union Européenne avec l'appui d'un groupe d'experts culturels chargés d'évaluer les propositions des villes candidates. Plus de 50 villes ont été ainsi désignées depuis le début du programme.

La préparation d'une candidature au titre de Capitale européenne de la Culture est souvent l'occasion pour les villes désignées de mettre en place des programmes de renouvellement urbain, de mettre en avant ou de changer l'image de la ville et de renforcer son rayonnement à l'international.

Depuis 2009, deux villes en Europe au moins se partagent le titre.

Quelles sont les étapes de la candidature pour 2028 ?

Voici le rappel du calendrier de candidature :

- **1^{er} janvier 2023**
Dépôt du dossier de pré-sélection auprès de la Commission Européenne
- **1^{er} semestre 2023**
Phase de pré-sélection, annonce des 4 villes présélectionnées
- **2^e semestre 2023**
Phase de sélection
- **Décembre 2023**
Annonce de la ville lauréate par la Commission Européenne

Quelles villes françaises ont été Capitale depuis la création du titre ?

Quatre villes françaises ont déjà reçu le titre de Capitale européenne de la Culture :

Paris en 1989
Avignon en 2000
Lille en 2004
Marseille en 2013

En 2028, une ville française sera à nouveau à l'honneur aux côtés d'une ville en République Tchèque et d'une autre ville en dehors de l'Union Européenne. Aujourd'hui la ville de Skopje en Macédoine est candidate.

L'organisation du projet

Une plateforme de coopération transfrontalière

Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé la candidature de Nice au titre de Capitale européenne de la Culture 2028 au printemps 2021. La préfiguration dans la phase de sélection, a été confiée à la Direction générale adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine (DGACP) de la Ville de Nice puis à la Direction générale des services de la Ville et de la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette organisation a permis de mobiliser de façon transversale les expertises techniques de l'ensemble des directions et de la Ville et de la Métropole.

Le projet NICE2028 est placé sous la présidence de **Jean-Jacques Aillagon**, ancien ministre de la Culture, Président de la Mission Nice Patrimoine Mondial qui a œuvré pour faire inscrire, en juillet 2021, « Nice, la ville de la villégiature d'hiver de Riviera » sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au début de l'année 2023, une structure indépendante réunira la Ville de Nice, la Métropole et ses partenaires. Elle rassemblera la direction artistique et la direction générale du projet. Elle animera le collège des représentants culturels et de développement durable ainsi qu'un observatoire de l'Europe de la culture, de la transition écologique et de l'adaptation de nos territoires face au dérèglement climatique. Une cellule en charge du monitoring et de l'évaluation des actions veillera à préparer dès la phase de candidature l'héritage de la Capitale.

Comité de soutien

Un Comité de soutien de la candidature NICE2028 est en cours de constitution. Il réunit des artistes et acteurs des secteurs de la culture, de la création et d'innovation.

Direction de projet NICE2028

Direction générale des services de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur

Olivier Breuilly, Directeur général des services
Matthieu Juin-Levite, Directeur délégué au pilotage opérationnel et à la coordination générale
Sébastien Borghi, Directeur du mécénat et des partenariats
Claire Sanjuan, Responsable de la communication, du marketing et du digital
Adèle Faustini, Responsable du développement et de l'innovation
Franck Viano, Chargé de la portée et de l'animation
Philippe Gimet, Conseiller stratégie globale et aide au pilotage de la candidature
Jean-Michel Louis, Responsable supervision opérationnelle

L'ensemble des établissements, directions et services de la ville et de la métropole ainsi que les partenaires du périmètre territorial de la candidature sont associés à la préfiguration du projet.

L'équipe projet a pris ses quartiers à l'Artistique, Centre d'Arts et de Culture et Espace Ferrero, 27 Bd Dubouchage, 06 000 Nice.

Commission « Capitale européenne de la Culture »

Une Commission « Capitale européenne de la Culture » a été mise en place. Cette commission est présidée par M. le Maire de Nice, **Christian Estrosi**. Elle réunit autour du Maire, le Premier Adjoint au Maire, **Anthony Borre**, les Adjoints au Maire, le Directeur de cabinet, le Directeur général des Services et le Directeur général Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine. La Commission est une instance de validation des grandes orientations du projet. La Commission a désigné **Gérard Baudoux** Adjoint au Maire de Nice, élu référent en charge du projet NICE2028, Capitale européenne de la Culture. Une association sera créée en 2023 pour accompagner la seconde phase de la sélection.

Une candidature soutenue...



©Lionel Bringuier Opéra de Nice

Lionel Bringuier – Chef d'orchestre

« En tant que chef d'orchestre associé à l'Opéra de Nice, je peux témoigner de l'engagement de tout le personnel de l'établissement, de l'enthousiasme des publics et de la programmation éclectique offerte par l'Opéra. C'est un réel bonheur de travailler au quotidien dans cette salle sublime, riche de tant d'histoire. Notre belle cité, au cœur de la Méditerranée mérite amplement de devenir Capitale européenne de la Culture. Elle continuera ainsi de faire rayonner tous les arts à l'International! »



Muriel Mayette Holtz ©Tous droits réservés

Muriel Mayette Holtz – Directrice du TNN et de la Villa Ephrussi de Rothschild

« La candidature de Nice au titre de Capitale Européenne de la Culture est une chance. C'est l'opportunité de fêter les nouvelles écoles de créateurs et d'attirer de nouveaux artistes. »



©Eric Oberdorff la Compagnie Humaine

Eric Oberdorff – Chorégraphe et directeur de la Compagnie Humaine

« Nice et son territoire sont connus internationalement par une situation géographique unique entre mer et montagne, un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, des événements prestigieux. C'est une marque monde, synonyme d'une qualité de vie unique, de beauté et d'ouverture au monde. C'est également un territoire tourné vers la recherche et l'innovation en matière de technologie, numérique, médecine, etc. La candidature de Nice à la Capitale européenne de la Culture fait complètement sens. »



©Odile Redolfi festival OVNi

Odile Redolfi – Directrice du festival OVNi

« La candidature de Nice au titre de Capitale Européenne de la Culture 2028 est un projet ambitieux et une opportunité pour tous les acteurs de la ville de travailler sur des projets étonnants à portée internationale. Nice a de nombreux atouts à faire valoir.»

Ces villes nous soutiennent !

Au-delà des villes directement associées à la candidature de Nice (San Remo, Vintimille, Cuneo, Imperia, les 51 villes de la Métropole et les 15 communes de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, dont Menton), certaines grandes villes étrangères apportent leur soutien à NICE2028 :

- Abidjan
- Edinburgh
- Evora
- Gdansk
- Graz
- Madrid
- Netanya
- Nuremberg
- Papeete
- Sorrente
- Thessalonique
- Daejeon



Les partenaires de NICE2028

NICE2028 a souhaité associer à sa démarche un certain nombre de partenaires institutionnels qui définissent le périmètre de sa candidature.

Collectivités territoriales en France

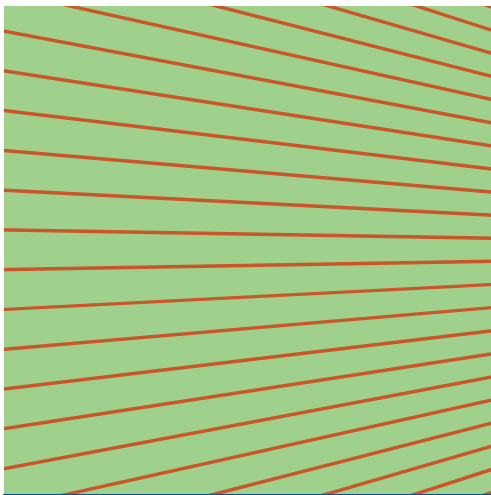


Collectivités territoriales en Italie



Partenaires institutionnels





Toutes les infos sur NICE2028
sont à retrouver sur le site officiel
et les réseaux sociaux

www.nice-2028.eu

[@instagram.com/nice2028.eu](https://www.instagram.com/nice2028.eu)

twitter.com/Nice2028eu

[facebook.com/Nice2028.eu](https://www.facebook.com/Nice2028.eu)

